

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Septembre 1880

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 17 septembre, a nommé pour trois ans :

Membres du Comité de l'Instruction publique:
MM. le Ch^{er} de Castellet, *Président*,
le Docteur Guillaume Coulon,
Louis Durand-Auzias,
Charles Jolivot,
Henri Leydet, *Secrétaire*.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé pour trois ans :

Inspecteur des Ecoles: M. le Chanoine Ramin.
Inspecteur-Adjoint: M. Aymard Donnève.

Par Ordonnance Souveraine du 17 septembre, Son Exc. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général, a été autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de 1^{re} classe, avec plaque, de l'Ordre Royal de l'Etoile Polaire, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Suède et Norwège.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Pays-Bas notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. M. la Reine, son Epouse, qui a donné naissance à une Princesse.

NOUVELLES LOCALES

Depuis le départ du Prince, c'est-à-dire depuis le 15 mai dernier, de grands travaux s'exécutent au Palais de Son Altesse Sérénissime.

La restauration complète de la chapelle se continue dans des proportions grandioses, d'après les plans et sous l'intelligente direction de M. Lenormand.

Il reste encore à terminer les fresques de la coupole du chœur et des nefs confiées à M. Sprega, l'artiste éminent de l'école du Vatican, et à poser

les boiseries et le pavement. De plus, un nouveau maître-autel sera édifié avec les marbres les plus précieux, et une riche verrière s'épanouira au-dessus de la Tribune Princièrre. On espère que ces travaux importants seront achevés pour la fin de l'année prochaine.

En outre, les appartements particuliers du Prince ont été l'objet d'une entière transformation.

La nouvelle salle à manger, de 17 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et 8 mètres de hauteur, œuvre si remarquable de M. Lenormand, avait été précédemment ornée de stucs, de mosaïques et de portes en chêne richement sculptées. Il restait à peindre le plafond, ainsi que les voussures, les tympans, les archivoltes et les lunettes qui surmontent la corniche; M. Sprega, chargé de ce travail, s'est adjoint un artiste distingué de Pérouse, M. Tassi, dont le talent décoratif dans le genre raphaëlesque est justement apprécié en Italie.

Nous donnerons plus tard la description détaillée de cette magnifique création.

Les galeries, les antichambres, le salon d'attente, etc., ont été remaniés, et leur ornementation, précédemment très simple, a été mise en rapport avec la richesse des grands appartements du Palais.

Dans le salon, qui précède la salle à manger, d'élégantes niches, destinées à recevoir des statues et des fleurs, font face à des glaces monumentales.

Les délicates sculptures en style Louis XV de la galerie des glaces, restaurées par des artistes appelés de Paris, n'attendent plus que les peintures et les dorures qui feront de cette salle une des plus belles du Palais.

Le salon rouge, le cabinet de travail du Prince, ont reçu une nouvelle et luxueuse décoration.

Toutes ces pièces, sauf la galerie des Glaces dont on a conservé le parquet, ont été pavées en mosaïques de marbre.

Les cheminées, les glaces, les tentures, les meubles, tout a été renouvelé, à l'exception des plafonds, qui seront peints l'année prochaine.

La rentrée des classes aura lieu, dans les divers établissements scolaires de la Principauté, aux dates suivantes :

Ecoles communales des garçons et des filles, vendredi prochain 1^{er} octobre. La messe du Saint-Esprit sera célébrée à la Cathédrale provisoire, le lundi 4, à 9 heures du matin.

Pensionnat des Dames de Saint-Maur, le dimanche 3 octobre.

Collège de la Visitation, le vendredi 15 octobre.

La semaine dernière a été marquée par deux accidents : le mercredi 22, à 10 heures du matin, rue Grimaldi, un sieur Merlo (Jean-Baptiste), charretier au service de M. Lorenzi, entrepreneur, a eu le bras droit écrasé par la roue d'un tombereau chargé de sable, qu'il conduisait. M. Ash, chirurgien-dentiste, et quelques passants accourus aux cris du blessé, le transportèrent à la pharmacie, rue Louis, où M. Ash lui donna les premiers soins; il fut ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu. Merlo est célibataire, âgé de 32 ans, et natif de Rodella (Italie). Le malheureux, en voulant ramasser son fouet, avait glissé et était tombé, le bras sous la roue.

Le lendemain, le sieur Sivrasco (Joseph), âgé de 36 ans, natif de Verrua (Italie), contre-maître maçon au service de MM. Contard et Marchisio, entrepreneurs, est tombé, d'une hauteur de 12 mètres, d'un échafaudage de la maison Gioan, chemin de Larvotto, et est mort sur le coup. Sivrasco, connu sous le sobriquet de Monferino, était un excellent ouvrier et un bon père de famille; très imprudent dans son travail, il avait déjà fait plusieurs chutes et s'était, dans l'une d'elles, fracturé un bras. Il laisse une veuve et trois enfants en bas-âge.

Nous apprenons qu'en suite d'un différend qu'il est parvenu à concilier, M. le Juge de Paix a déposé, entre les mains de M. le Maire de Monaco, une somme de trente francs, pour être remise à la veuve du malheureux Joseph Sivrasco.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 17 de ce mois, a condamné le nommé Félix Manfredino, né à Turin (Italie), à trois mois d'emprisonnement et 25 francs d'amende pour coups et blessures volontaires.

D'après les journaux de Nice, un savant anglais se proposerait de pratiquer, à la Turbie, dans les environs du trophée d'Auguste, des fouilles sérieuses, pour tenter de mettre au jour les débris qui doivent se trouver enfouis dans le sol et qui pourraient fournir de précieuses lumières à l'archéologie. Les musées de Paris et de Turin, ainsi que la bibliothèque municipale de Nice, possèdent des fragments d'inscriptions provenant du monument grandiose élevé, il y a dix-huit siècles, à la gloire des

armes romaines. Mais que d'autres vestiges doit renfermer encore le sol de l'ancien Castrum, qui servait de limites à la Gaule et à l'Italie ! On peut s'en faire une idée en consultant l'article sur les *Antiquités monégasques*, publié, par M. Jolivot, dans l'*Annuaire de la Principauté* de 1880.

On écrit de Monaco à la *Méditerranée* :

Nos hôtes d'hiver commencent à revenir dans la Principauté. Un grand nombre d'entre eux ont déjà loué des villas ou retenu des appartements. La saison s'annonce comme devant être exceptionnellement bonne pour Monaco, où l'on ne rencontre plus, depuis quelques jours, que des gens affairés, occupés à donner à notre ville le dernier coup qui doit parachever sa toilette pour recevoir ses nobles visiteurs.

Mercredi dernier, 22 septembre, a eu lieu l'équinoxe d'automne, à 4 heures 9 minutes du soir ; l'été durait, depuis le solstice d'été, 21 juin, à 1 heure 34 minutes du matin ; l'automne durera jusqu'au solstice d'hiver, 21 décembre, à 10 heures 20 minutes du matin.

Au moment des deux équinoxes de printemps et d'automne, le centre du soleil se trouve sur l'équateur céleste et y occupe, à l'équinoxe de printemps, le point équinoxial de printemps, choisi par tous les astronomes comme premier méridien céleste et nommé, pour cette raison, origine des ascensions droites.

Au moment du solstice d'été, le centre du soleil se trouve sur le tropique céleste du Cancer, à 23 degrés 28 minutes au nord de l'équateur céleste ; au moment du solstice d'hiver, il se trouve sur le tropique céleste du Capricorne, à 23 degrés 28 minutes au sud de l'équateur céleste.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Théoule. — Une société vient de se former pour créer dans l'Estérel des chasses à tir et à course ; elle dispose d'un territoire de près de cinq mille hectares.

Le château de Théoule est le lieu de rendez-vous des chasses, qui commenceront, croyons-nous, le 3 novembre prochain.

L'inauguration et l'ouverture seront précédées d'un grand feu d'artifice tiré sur la plate-forme de Théoule et d'une visite nocturne en bateau au pont de Gardanne, qui sera éclairé à giorno.

Le superbe pont ou grotte de Gardanne, l'une des curiosités du littoral méditerranéen, fait partie de la propriété de Théoule, achetée récemment par MM. les administrateurs de la Société nouvelle de Banque et de Crédit.

On lira, à la 4^{me} page, les conditions d'abonnement aux chasses de Théoule.

Cannes. — M. le docteur Topinard, professeur d'anthropologie à l'École de Médecine, à Paris, et continuateur du docteur Broca, que la science vient de perdre, est à Cannes depuis quelques jours, où il se livre à de nombreuses excursions scientifiques. M. Topinard est allé faire une excursion aux îles ; nous savons que l'honorable et savant docteur se livre à des investigations scientifiques sur la race Ligure, qui, comme on le croit, est la race primitive des habitants de nos contrées.

Nice. — L'ancien évêque de Nice, le vénérable Mgr Sola, vient d'arriver dans notre ville, venant de Turin. Il est descendu dans la villa *il Sogentino*, que M. Barberis, conseiller municipal, a bien voulu mettre à sa disposition. On sait que cette magnifique demeure est située sur la route de Gênes. (*Nouvelliste.*)

— A partir du 25 courant, les bureaux de la Direction des Postes et des Télégraphes du département des Alpes-Maritimes sont transférés provisoirement rue de la Paix, au premier étage, maison Semeria.

Villefranche. — La frégate américaine *Quinnabough*, commandée par M. Fargahar, montée par 232 hommes d'équipage et armée de 8 canons, est arrivée

dans le golfe de Villefranche dimanche, venant de Gibraltar.

La frégate le *Trenton*, venant de Gênes, est également arrivée vendredi.

Il paraît certain, aujourd'hui, que la flotte américaine, composée de quatre vaisseaux, disséminés dans la Méditerranée, sera bientôt mouillée dans cette rade, où l'amiral Howel doit la passer en revue.

Roquebrune. — Un vol avec escalade et effraction a été commis, la semaine dernière, dit le *Menton-nais*, à Roquebrune, dans une petite villa appartenant à M. Brières-Valigny, président de chambre à la cour d'appel de Paris. On a enlevé des pendules, services de table et autres objets.

Ventimiglia. — L'administration municipale a, dit-on, l'intention de former un Musée, pour y rassembler le résultat des précieuses découvertes faites chaque jour dans les arènes de la Nervia. Les fouilles seraient poursuivies sous la direction de l'inspecteur Chevalier Rossi. Toutes les sympathies des savants sont acquises à ce projet, auquel la collaboration de M. Rossi assure le succès.

San Remo. — Un négociant en huiles, de Nice, vient d'être arrêté à notre station. Il avait donné, en paiement de marchandises achetées au Port-Maurice, un titre de rente de 400 francs, que la Banque Nationale a reconnu provenir d'un vol. L'huile vendue a été saisie à Ventimiglia ; on a saisi également les sommes dont l'individu était porteur.

Savone. — Un cachalot a été pêché, la semaine dernière, aux Fornaci, près de Savone.

C'est un nommé Dall'Olio qui, le premier, découvrit le cétacé. Il se jeta dans une barque et alla à la rencontre du monstre. Avec l'aide de plusieurs compagnons, il a réussi à le tirer à terre.

Le cachalot mesure 5 mètres de longueur et 3 mètres 40 de circonférence. Son poids est d'environ deux tonnes.

Gênes. — L'administration des finances d'Italie envoie à ses agents une circulaire dénonçant la circulation de faux coupons de rente, coupures de 500 livres, datées du 1^{er} juillet 1880.

Il faut d'ailleurs redoubler de vigilance en cette matière, car la falsification des titres fiduciaires prend, dans le royaume italien, un développement alarmant.

Généralement, les titres faux se placent en Amérique ou en Allemagne, d'où ils reviennent ensuite sur les marchés internationaux.

Turin. — Le dimanche 19 septembre courant, on a inauguré, à la gare du chemin de fer, une plaque de marbre en l'honneur des Stephenson père et fils et en commémoration du 50^e anniversaire de l'ouverture du chemin de fer Liverpool-Manchester.

Assistaient à la cérémonie les autorités, le consul anglais, les représentants des chemins de fer, les sociétés ouvrières et une grande foule. Des discours de circonstance ont été prononcés pendant la cérémonie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco.*)

Une des attractions du moment, à Paris, est l'exposition des œuvres de Thomas Couture. L'affluence des visiteurs y est grande et l'exposition justifie cet empressement. Thomas Couture a été le Casimir Delavigne de la peinture, et représente, dans l'art, une période qui a eu sa vogue sous la monarchie de Juillet, mais aujourd'hui complètement délaissée. C'est le mélange du classique de l'école et du romantisme tempéré. La science de la mise en scène, que possédait au plus haut point Couture, avait attiré, en peu de temps, à ses toiles la faveur de la foule, et son tableau : *les Romains de la Décadence*, lui acquit une véritable popularité.

Grisé par ce succès — qu'il expia bien cher par le délaissement qui marqua ses dernières années — Couture en était arrivé à se croire le premier maître de son temps, et sa vanité atteignait des proportions véritablement épiques.

Un jour, quelques jeunes gens en tournée de musées et d'ateliers, arrivèrent chez Couture. Un des visiteurs, avant d'entrer, crut devoir rappeler à ses camarades l'immensité de l'amour-propre du peintre et leur remémorer qu'on ne devait pas sortir de chez lui sans avoir trouvé une forme d'admiration quelconque ; il fallait pleurer, s'arracher les cheveux, s'enfoncer les ongles dans la poitrine, se rouler dans une attaque d'épilepsie, la moindre chose, enfin, pour

être agréable à l'artiste.

Nos personnages entrent donc dans l'atelier, chacun avec un cri réglé d'avance. Couture était en train de terminer une étude de femme. Le modèle posait.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que c'est beau ! disent deux des visiteurs en levant les bras au plafond dans une pose extatique.

— N'est-ce pas ? reprend le peintre. Avez-vous remarqué cette bouche ? Elle parle. Et cette poitrine ? Elle palpite.

— Quel génie vous avez ! dit alors le troisième. Vous ne reproduisez pas la vie, vous la donnez.

— Monsieur Couture, interrompit à ce moment le dernier d'un ton grave, je ne puis vous exprimer mon admiration dans les termes ordinaires. Veuillez me conduire dans une chambre à part, où je puisse jurer à mon aise ; c'est mon genre, quand j'ai des émotions vives, et je veux me contenir devant Madame.

Les autres visiteurs ne purent garder leur sérieux devant cette admirable flagornerie et sortirent en riant du bonheur du peintre, qui adoptait toutes ces choses-là comme sincères.

Quelle belle et consolante chose, d'ailleurs, que la confiance en soi, l'admiration de son œuvre poussée à ce point ! J'ai toujours pensé que le corbeau de la fable, même au prix de son fromage, ne s'était pas estimé autant friponné par le renard que La Fontaine veut bien nous le dire.

Dans le monde littéraire, on s'occupe beaucoup de la prochaine publication d'un volume de poésies de Victor Hugo : *l'Ance*, et de l'apparition d'une brochure de M. Alexandre Dumas : *les Femmes qui votent et les Femmes qui tuent*. S'appuyant sur de récents procès criminels à sensation, sur l'affaire Bière, Dumaine, et surtout sur celle de M^{me} de Tilly, M. Dumas se prononce plus énergiquement que jamais pour le divorce ; puis, de là, il revendique les droits politiques pour la femme, droits, dit-il, que l'Amérique est à la veille de leur reconnaître. C'est la vieille thèse de M^{me} Esquirois en 1848, reprise, de nos jours, par M^{lle} Hubertine Auclerc, mais présentée, cette fois, avec toutes les ressources séductrices d'une plume aussi habile qu'éloquente.

Si la doctrine de M. Dumas triomphait, la prochaine campagne électorale serait singulièrement simplifiée. En guise de profession de foi, les candidats n'auraient qu'à faire afficher leurs photographies. Toutes les femmes, en effet, ressemblent à cette petite fille à laquelle on demandait pourquoi, ayant le choix, elle avait préféré pour confesseur le vicaire de sa paroisse au curé :

— Dame ! répondit-elle, c'est qu'il est bien plus gentil !

Les femmes votant, les crânes dénudés, les visages en ruine peuvent faire leurs paquets. Ce serait la Chambre des jolis garçons.

On a inauguré, à Saint-Germain, la statue élevée à M. Thiers par souscription. Une pluie battante n'a cessé de tomber pendant la cérémonie et a nui singulièrement à l'effet de la solennité. Le temps, d'ailleurs, n'est plus guère à M. Thiers. D'autres personnalités politiques lui ont succédé dans l'attention et la faveur publiques. La mémoire du « libérateur du territoire » a trouvé son apothéose le jour de ses funérailles. La France, ce jour-là, a épuisé tout son enthousiasme pour lui, tant elle en a fait dépense. Notre pays, oublieux et léger, n'est pas la nation des secondes éditions en matière d'oraison funèbre. Elle les revoit, les corrige — mais ne les augmente pas.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Le docteur Delaunay a lu récemment à l'Académie de Médecine de Paris un intéressant mémoire sur l'influence de l'évolution et de la nutrition sur les principaux organes. La voix l'a surtout occupé.

La voix, dit-il, est plus aiguë chez les animaux inférieurs que chez les animaux supérieurs, chez les oiseaux que chez les mammifères, chez les petites espèces que chez les grosses. Les peuples anciens devaient avoir la voix aiguë, car, pour eux, la pomme d'Adam, qui est d'autant plus prononcée que la voix est

plus basse, passait pour une difformité. Les statues grecques et romaines sont dépourvues de pomme d'Adam. A mesure que les races évoluent, le diamètre antéro-postérieur du larynx augmente, la pomme d'Adam se dessine de plus en plus, et la voix tend à s'abaisser constamment. Les peuples primitifs de l'Europe devaient tous avoir une voix de ténor; leurs descendants actuels sont barytons; plus tard, nos petits-fils auront des voix de basse-taille. En considérant les races actuelles, on remarque que les inférieures (nègre, mongole, etc.) ont la voix plus haute que les races blanches supérieures.

Avec les progrès de l'âge, les limites de la voix humaine continuent à se déplacer de l'aigu au grave. On est ténor à seize ans, baryton à vingt-cinq et basse à trente-cinq. Les faibles et les petits ont la voix plus haute que les forts et les grands. — C'est ce qui a lieu en général, mais il y a beaucoup d'exceptions. — L'auteur cite un nain de vingt et un ans qui avait la voix d'un enfant de cinq ans. Les blonds ont la voix plus aiguë que les bruns. On connaît la voix flûtée des blondes. En général, les soprani et les ténors sont blonds, tandis que les contralti et les basses sont bruns. Les ténors sont minces et grêles; les basses sont gros et ventrus. La voix est grave chez les hommes sérieux et intelligents; elle est flûtée chez les gens légers. La voix est plus haute avant le repas qu'après. C'est pourquoi les ténors dînent de bonne heure, afin de conserver l'acuité de leur voix. Les excitants, les liqueurs fortes, etc., provoquent une certaine congestion du larynx qui fait baisser la voix. Aussi, les ténors sont sobres et préfèrent, comme boisson, les sirops aux liqueurs alcooliques; les basses, au contraire, peuvent abuser impunément du boire et du manger.

L'action de chanter détermine une congestion des organes de la phonation: un ténor qui exerce trop sa voix perd des notes et devient baryton. OÙ M. Delaunay fait erreur, à notre avis, c'est quand il affirme que les chanteurs montent plus haut le matin que le soir et que la voix est plus haute l'été que l'hiver. Nous avons pu maintes fois constater le contraire. Nous sommes de nouveau d'accord avec lui quand il dit: « La voix est plus aiguë au Midi qu'au Nord. Le plus grand nombre des ténors français viennent des départements pyrénéens ou méditerranéens. Au contraire, la voix est grave dans le Nord, d'où viennent des basses. » A l'église russe de Paris, on entend des basses qui donnent le contre-ut de poitrine. Nous concluons avec lui que la gravité de la voix est en raison directe de l'évolution et de la nutrition.

Un grand fait artistique vient de se produire dans la petite ville de Pieve di Cadore.

Pieve di Cadore est un gros village et l'une des plus coquettes stations des Alpes. Avec sa couronne de montagnes, son cadre sombre de sapins et de mélèzes, sa vallée du Piave, cette station attire les touristes par son charme pittoresque et par les souvenirs qui se rattachent à cette localité.

Tout près de l'église, enrichie de peintures admirables, se dresse, en effet, une petite maisonnette sur les murs de laquelle on lit cette inscription:

Ici naquit Tiziano Vecelli.

Tiziano Vecelli, ou, pour employer le nom français, le Titien, est né dans ce pays charmant, en 1477.

La municipalité de Pieve di Cadore a tenu à rendre à l'illustre enfant de la ville un témoignage d'admiration et de respect en lui faisant élever un monument. C'est le sculpteur del Zatto qui a été chargé de faire la statue du Titien, statue qui vient d'être brillamment inaugurée devant les députations artistiques de toute l'Italie, le représentant du roi, le préfet, les autorités locales et le maire de Venise.

L'œuvre du sculpteur a été trouvée très remarquable. Chose assez rare par ce temps où le bronze et le marbre se prodiguent, elle reproduit avec une admirable fidélité les traits, le caractère du visage et l'aspect que la tradition donne au plus glorieux des peintres de l'école vénitienne.

Pendant sa longue et belle existence, le Titien a produit d'incomparables chefs-d'œuvre. Sa fécondité ne fut pas moins prodigieuse que son génie. Pour en donner une idée, rappelons que le cabinet des estampes, au Louvre, possède 850 gravures faites d'après le Titien.

Sa gloire a été consacrée dans tous les pays. Le Sénat de Venise lui décerna le titre de premier peintre de la République. Alphonse d'Este l'appela à décorer son palais. Léon X voulait le garder à Rome; Henri III alla le visiter dans son atelier. Le portrait qu'il fit de François I^{er} est resté un de ses chefs-d'œuvre. Enfin, l'autre jour, à Cadore, au nom de la famille Costantini, on a représenté à la municipalité de Cadore le diplôme que Charles-Quint remit en personne au Titien en le créant comtepalatin.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 avril dernier, Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le 31 octobre prochain, à 3 heures de relevés, au siège de la Société, à Monaco.

La réunion a pour objet:

- 1° L'examen d'un règlement d'administration;
- 2° L'examen et l'approbation, s'il y a lieu, de divers traités d'achat et d'échange de terrains,
- 3° Et les communications de la Direction sur la marche des affaires et ses propositions concernant les crédits ouverts.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes. L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du quatorze septembre courant, enregistré et transcrit,

La Société anonyme Immobilière et de Construction de Nice, ayant fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e Leydet, notaire,

A acquis, pour le prix de quatre cent vingt-neuf mille francs,

De monsieur Auguste Griois, propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco, ayant élu domicile en sa demeure, audit Monaco, en la grande villa Auguste, quartier de Monte Carlo:

1° Une parcelle de terrain dépendant de la grande villa Auguste, appartenant à monsieur Griois, située à Monaco, quartier de Monte Carlo. Cette dite parcelle est de la contenance de quatre mille deux cent quatre-vingt-dix mètres carrés; elle est complantée d'arbres fruitiers et vignes et sert de jardin potager à la grande villa Auguste; elle est entourée de murs de tous les côtés et confronte, au midi, à une allée qui sera commune entre monsieur Griois et la Société; au nord, au boulevard de la Costa ou route de Menton; à l'ouest, aux terrains restant à monsieur Griois, et, à l'est, à une avenue inconnue qui va du boulevard de la Costa au square Beaumarchais;

2° Vingt-quatre heures d'eau d'arrosage à prendre, tous les six jours, de la source que possède monsieur Griois, en commun avec les consorts de Vedel et la Société Immobilière; cette dite source prenant naissance sur le territoire français, commune de la Turbie, dans le vallon de Sainte-Dévote ou du Moneghetti et dans une propriété appartenant à monsieur Griois.

Le vingt-sept septembre courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte susénoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt.

H. LEYDET, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 Septembre 1880

- GOLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sable.
 ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
- MENTON. t. *Jeune-Valentine*, id., c. Palmaro, f. vides.
 GOLFE JUAN. b. *Virginie*, id., c. Isoard, sable.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
 ID. b. *L'Assomption*, id., c. Barral, id.
- FIZZANO. b. *Caterina-Zolezzi*, ital., c. Reboa, pierres, oignons.
- GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, fr., c. Moute, sable.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
- VILLEFRANCHE. b. *Ste-Rose*, id., c. Odde, sur lest.
- GOLFE JUAN. b. *L'Alexandre*, id., c. Ricord, sable.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id.
 ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
 ID. b. *L'Eclairneur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
- NICE. b. *L'Assomption*, id., c. Barral, id.
- GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *Marie-Claire*, id., c. Musso, id.
 ID. b. *L'Eclairneur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
- ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. *L'Alexandre*, id., c. Ricord, id.
 ID. b. *L'Assomption*, id., c. Audibert, id.

Départs du 20 au 26 Septembre 1880

- GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, fr., c. Moute, sur lest.
 ID. b. *L'Eclairneur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
- CANNES. bal. *Rome*, ital., c. Bregato, vin.
- GOLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sur lest.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.
- MARSEILLE. t. *Deux-Frères*, id., c. Dol, id.
 ID. t. *René*, id., c. Fabre, id.
- ST-TROPEZ. t. *Jeune-Valentine*, id., c. Palmaro, f. v.
- GOLFE JUAN. b. *Virginie*, id., c. Isoard, sur lest.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
- VILLEFRANCHE. b. *L'Assomption*, id., c. Barral, id.
 ID. t. *Trois-Sœurs*, id., c. Hiblat, charbon.
- GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, id., c. Moute, sur lest.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
- ST-TROPEZ. b. *Ste-Rose*, id., c. Odde, fûts vides.
- GOLFE JUAN. b. *L'Alexandre*, id., c. Ricord, sur lest.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id.
 ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
 ID. b. *L'Eclairneur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.
- VILLEFRANCHE. b. *L'Assomption*, id., c. Barral, id.
- GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *Marie-Claire*, id., c. Musso, id.
 ID. b. *L'Eclairneur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

| Septembre | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer. | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | HUMIDITÉ RELATIVE moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL |
|-----------|---|-------|--------------|--------------|--------------|--|-------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|------------------|-----------------------|
| | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | | | |
| | 19 | 764.3 | 764.1 | 763.5 | 762.8 | 762. » | 19.6 | 21.2 | 21.5 | 19.8 | | | |
| 20 | 56. » | 55. » | 55. » | 55.2 | 56.2 | 20. » | 23.4 | 21.8 | 20.8 | 20. » | 74 | OSO fort, S E s. | id. |
| 21 | 60.3 | 60.6 | 59.8 | 59.8 | 60. » | 20.6 | 23. » | 22.4 | 20. » | 19.5 | 63 | SSO | id. |
| 22 | 62.5 | 63.2 | 63. » | 62.8 | 63.4 | 19.5 | 21.3 | 21.6 | 20.2 | 19.7 | 78 | SS E faible | très beau |
| 23 | 62.5 | 62. » | 61.5 | 60.4 | 60. » | 19.8 | 21.5 | 22.5 | 21. » | 20. » | 84 | SSO | très beau, voilé soir |
| 24 | 60. » | 60.1 | 59.5 | 59.5 | 60.7 | 20.5 | 21.8 | 22.2 | 20.4 | 19.8 | 81 | SSE | très beau |
| 25 | 61.5 | 62.1 | 62. » | 61.8 | 62.2 | 20.8 | 22. » | 23.2 | 22. » | 21.3 | 79 | calme, S E soir | beau |

| DATES | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
|-----------------------|--------|------|-------|------|-------|------|------|
| Températures extrêmes | Maxima | 22.2 | 24. » | 23.5 | 22. » | 23.1 | 22.6 |
| | Minima | 16.2 | 17.8 | 17.5 | 16.8 | 17.5 | 18.1 |

CODE DE L'ENREGISTREMENT

DU TIMBRE, DES HYPOTHÈQUES, DES DROITS DE GREFFE ET DES VENTES PUBLIQUES DE MEUBLES DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le Code d'instruction criminelle
Le Code pénal — Le Code de Commerce

En vente au bureau du journal. — Prix : 3 fr.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro
3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.
Rue du Milieu, 16, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1980 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

| dist. kilom. | PRIX DES PLACES | | | STATIONS | 499 | 471 | 1389 | 477 | 481 | 479 | 503 | 487 |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|
| | 1 ^o cl. | 2 ^o cl. | 3 ^o cl. | | mixte | mixte | mixte | mixte | direct | mixte | mixte | omn. |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Marseille | matin | soir | matin | matin | matin | matin | soir | soir |
| 173 | 21 30 | 16 | 11 70 | Toulon | 2 17 | 2 17 | 6 40 | 1 14 | 2 50 | 3 54 | 8 02 | 8 17 |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Cannes | 7 06 | 8 40 | 11 10 | 2 05 | 3 54 | 6 35 | 7 10 | 8 02 |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Nice | 8 04 | 9 51 | 12 08 | 2 24 | 4 10 | 6 35 | 8 17 | 8 17 |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Villefranche-s-Mer | 8 19 | 12 30 | 12 30 | 2 35 | 4 22 | 6 46 | 8 29 | 8 29 |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Beaulieu | 8 30 | 12 42 | 12 42 | 2 35 | 4 29 | 6 53 | 8 36 | 8 36 |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Eze | 8 37 | 12 49 | 12 49 | 2 35 | 4 40 | 7 01 | 8 45 | 8 45 |
| » | » | » | » | Monaco | 9 03 | 1 12 | 3 01 | 4 55 | 7 15 | 9 02 | 9 02 | 9 02 |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 9 10 | 1 18 | 3 07 | 5 01 | 7 21 | 9 08 | 9 08 | 9 08 |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Cabbé-Roquebr. | 9 19 | 1 32 | 3 21 | 5 10 | 7 52 | 9 20 | 9 20 | 9 20 |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Menton | 4 55 | 9 43 | 1 55 | 3 40 | 5 19 | 8 12 | 9 29 | 9 29 |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Vintimille h. de Rome | 6 32 | 11 47 | 3 45 | 6 15 | 10 20 | 10 20 | 10 20 | 10 20 |
| 173 | 19 15 | 13 55 | 9 65 | Gènes | 1 55 | 6 05 | 10 10 | 10 40 | 10 40 | 10 40 | 10 40 | 10 40 |

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

| dist. kilom. | 1 ^o cl. | 2 ^o cl. | 3 ^o cl. | STATIONS | 478 | 500 | 482 | 486 | 488 | 492 | 494 | 498 |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|
| | | | | | mixte | mixte | mixte | mixte | direct | mixte | mixte | mixte |
| 173 | 19 45 | 13 55 | 9 65 | Gènes, h. de Rome, dép. | matin | matin | matin | matin | matin | matin | soir | soir |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Vintimille h. de Rome | 6 35 | 10 20 | 12 45 | 3 14 | 7 28 | 10 15 | 10 15 | 10 15 |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Menton | 7 10 | 8 30 | 11 20 | 1 31 | 4 10 | 8 02 | 10 50 | 10 50 |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Cabbé-Roquebr. | 7 20 | 8 40 | 11 10 | 1 31 | 4 10 | 8 12 | 11 12 | 11 12 |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 7 29 | 8 50 | 11 20 | 1 41 | 4 25 | 8 30 | 11 18 | 11 18 |
| » | » | » | » | Monaco | 7 36 | 8 59 | 11 31 | 1 47 | 4 39 | 8 44 | 11 18 | 11 18 |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Eze | 7 49 | 9 13 | 11 44 | 1 58 | 4 47 | 8 52 | 11 20 | 11 20 |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Beaulieu | 7 57 | 9 21 | 11 52 | 2 11 | 4 54 | 9 01 | 11 42 | 11 42 |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Villefranche-s-Mer | 8 04 | 9 28 | 12 07 | 2 11 | 4 54 | 9 01 | 11 42 | 11 42 |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Nice | 8 16 | 9 40 | 12 19 | 2 23 | 5 06 | 9 13 | 11 54 | 11 54 |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Cannes | 6 08 | 9 55 | 1 43 | 2 45 | 5 20 | 9 40 | 12 20 | 12 20 |
| 173 | 21 30 | 16 | 11 70 | Toulon | 7 15 | 11 05 | 2 55 | 3 45 | 6 29 | 11 | 12 55 | 12 55 |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Marseille | 2 20 | 5 | 10 15 | 9 15 | 7 40 | 7 40 | 7 40 | 7 40 |

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

CHASSE DU CHATEAU DE THEOULE (ESTÉREL)

Chasse à tir et à courre les lundis, mercredis et vendredis. Perdrix, faisans, lièvres, chevreuils, sangliers.
Abonnement pour la saison : 625 francs.
S'adresser à M. J. TAYLOR, agent à Cannes.

SHOOTING AT THE CHATEAU DE THEOULE (ESTÉREL)

Shooting and Hunting on Mondays, Wednesday and Fridays, Partridges, Pheasants, Hares, Deer and Wild-boor. — Subscription for the season 25 liv. sterl.
Apply to M^r John TAYLOR, Cannes.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.